



Edito

Chère Lommoise, Cher Lommois,

Notre Maison du Citoyen va entrer dans sa troisième année d'activités. Elle est devenue, au fil du temps une structure incontournable tant les services qui y sont rendus se sont multipliés au cours des dernières années.

Aujourd'hui, cette structure s'affirme comme un maillon essentiel de la politique que nous menons, mes collègues de la majorité municipale et moi-même, en matière de solidarité et d'égalité de tous les Lommois devant des services publics de qualité, la « Maison du Citoyen » est un des exemples les plus significatifs.

Nous nous sommes adaptés à vos demandes, nous avons créé un réseau de partenaires efficaces, nous avons réajusté les permanences, nous nous sommes efforcés de vous proposer des services dont vous aviez besoin au quotidien, services et conseils souvent onéreux pour la plupart d'entre nous (avocats, huissiers, notaires...) ; le tout, en accès totalement gratuit et anonyme.

Sachez que nous allons poursuivre et amplifier les activités de La Maison du Citoyen. N'hésitez surtout pas à vous y rendre pour toute question administrative ou juridique, une orientation ou un accompagnement dont chacun de nous pourrait, un jour, avoir besoin.

Yves Durand,
Député Maire de Lomme



MAISON DU CITOYEN

343 Av. de Dunkerque
59160 Lomme

Métro station "Lomme Lambersart"

Tél. 03 20 08 90 30

Fax. 03 20 08 37 59

maisonducitoyen@mairie-lomme.fr

www.ville-lomme.fr

OUVERTURE

Mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 13h



CYBER BASE

Outre le fait d'accéder gratuitement à internet et aux ateliers d'initiation, la cyber-base vous propose de vous accompagner dans la recherche d'un emploi, dans l'accès au droit et aux services publics, de trouver des ressources numériques et des outils adaptés à votre handicap, de mettre en œuvre la réalisation de projets culturels, associatifs, scolaires et personnels.

cyberbasemontacamp@gmail.com - Tél. 03 20 22 17 04

Réalisation : Service Communication - Ville de Lomme © 2010 - Impression : J.P.N.S.

Guide

Maison du Citoyen



Citoyenneté



Parentalité

Prévention



Médiation

Justice



Droit

Permanences, actions et conférences
gratuites et centralisées en un lieu unique.





La "Maison du Citoyen" favorise l'accès au droit et à la justice de proximité et assure un accueil aux Lommois par le biais de permanences d'associations spécialisées, de professionnels du droit, d'aide aux victimes ainsi que des services de la justice.

Permanences gratuites et ouvertes à tous, sans condition de ressources

La justice de proximité

"La Maison du Citoyen" est un site privilégié de mise en œuvre des procédures adaptées au traitement des petits litiges et infractions (conciliation, médiation civile, alternatives aux poursuites pénales...). Elle a pour moyen, le rappel à la loi, la réparation, le classement sous condition, la médiation-réparation et la médiation pénale, elle constituera un lieu de suivi des publics placés sous main de justice, avant ou après condamnation judiciaire, cette prise en charge s'inscrit dans une démarche de prévention de la récidive et de la réinsertion.

Professionnels du droit et associations spécialisées dans les domaines de la lutte contre les discriminations, du logement, de la consommation, etc... retrouvez un panel d'acteurs à votre disposition.

condition, la médiation-réparation et la médiation pénale, elle constituera un lieu de suivi des publics placés sous main de justice, avant ou après condamnation judiciaire, cette prise en charge s'inscrit dans une démarche de prévention de la récidive et de la réinsertion.



La "Maison du Citoyen" centralise :
- La médiation sociale avec l'implantation du Service des Agents Locaux de Médiation Sociale (A.L.M.S.)
- Les échanges sur les politiques de prévention de la délinquance, avec l'accueil des cellules de veille mensuelles et du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- La conciliation avec le conciliateur de justice.

L'activité de médiation concilie des personnes ou des parties en réglant les problèmes à l'amiable afin d'éviter l'engagement d'une procédure judiciaire.

Les Agents Locaux de Médiation Sociale

Les Agents Locaux de Médiation Sociale (A.L.M.S.) assurent une mission de sécurisation par l'observation,

l'écoute, le dialogue et la prévention. Ils préviennent les conflits par une présence quotidienne dans la ville, relaient les demandes des habitants auprès des administrations et jouent un rôle dans la sensibilisation des citoyens aux règles de vie en société.



La "Maison du Citoyen" c'est aussi :

Le Fonds de participation des habitants

Une idée, un projet et vous ne savez pas comment vous y prendre ? La Maison du Citoyen met à votre disposition le F.P.H. Il permet de favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière souple et rapide, de promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, à monter des projets, de renforcer les échanges entre associations et habitants et de développer la démocratie participative.

La "Maison du Citoyen" accompagne les porteurs de projets impliqués dans leur quartier par l'intermédiaire du Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.).

Espace Parents

Espace Parents est un lieu d'accueil et d'écoute à destination des parents. Pour toute demande d'information ou questionnement en matière d'éducation, il vous informe des dispositifs existants et vous oriente vers les structures ou services répondant à vos besoins. Il propose également des lieux d'échange entre parents et des activités parents/enfants.



Programme des permanences

Sur Rdv au 03 20 08 90 30 ou à l'accueil de la Maison du Citoyen.

ACCÈS AU DROIT

Avocat
(droit de la famille, du travail, pénal, social, ...).
■ SAMEDI - 10H À 12H

Huissier de justice
(saisie, expulsion d'un logement, calcul des frais d'huissier, etc...).

Notaire
(succession, Pacs, acquisition d'un bien immobilier, liquidation de communauté, ...).

Un litige avec une administration ou un service public, vous avez tenté des démarches qui n'ont pas abouti ?
Le Délégué du Médiateur de la République peut vous aider à trouver une solution.
■ SUR RDV LES JEUDIS ET SAMEDIS (1 SEM. / 2)

Problèmes d'ordre privé ?
(troubles de voisinage, litiges entre locataire et propriétaire, ...)?
Rencontrez le Conciliateur de Justice, Mr Lebas.
■ SUR RDV LE JEUDI - 10H À 12H

Association Intercommunale d'Aide aux Victimes
(accompagnement auprès des services du Procureur de la République, avocats, huissiers de Justice, commission d'indemnisation des victimes d'infractions, des compagnies d'assurance...).

Service Droit des Jeunes
(information, conseil et écoute assurés par des juristes, des jeunes âgés de moins de 26 ans et des adultes qui les accompagnent dans leur vie quotidienne).

Dispositif Régional d'Information aux Jeunes Etrangers
(soutien juridique et administratif des jeunes étrangers ou d'origine étrangère de moins de 26 ans).

Délégué du Procureur
(rappel à la loi, peines alternatives aux poursuites...)
■ SUR CONVOCATION DE LA JUSTICE

Médiation Pénale
(médiation garantissant la réparation du dommage causé à la victime assurée par l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes).
■ SUR CONVOCATION DE LA JUSTICE

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
(exécution des décisions de justice à caractère pénal, réinsertion des personnes majeures confiées à l'autorité judiciaire).
■ MARDI APRÈS-MIDI
■ SUR CONVOCATION DE LA JUSTICE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
(Assure la prise en charge éducative des mineurs et des jeunes faisant l'objet d'une décision de justice).
■ MARDI APRÈS-MIDI
■ SUR CONVOCATION DE LA JUSTICE

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Association Léo Lagrange Consommation Nord
(information dispensée par des juristes concernant le droit de la consommation, litige avec un commerçant, une entreprise,

une banque, un organisme de crédit pour un dossier de surendettement, ...).
■ MERCREDI - 14H À 17H
■ VENDREDI - 9H À 12H

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
(conseils dans les domaines du droit du travail et du handicap).
■ 2^{ÈME} MERCREDI du mois
■ 1^{ÈRE} SAMEDI du mois - 9H À 12H

Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille
(information sur le droit des femmes, violences conjugales, prise en compte des données d'ordre personnel, conjugal, familial ou professionnel, ...).
■ JEUDI - 9H À 12H

Association Départementale des Conjointes Survivants
(soutien aux conjoints survivants, recherche des droits, constitution des dossiers et aide psychologique, ...).
■ 3^{ÈME} VENDREDI DU MOIS

Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires du Nord
(location, fiscalité, urbanisme, travaux, assurances pour les propriétaires, et les copropriétaires).
■ VENDREDI - 9H À 12H

Secours Populaire
■ JEUDI - 13H30 À 18H - RDV au 03 20 09 33 44

Association France Bénévolat
(recherche d'une activité bénévole, aide aux associations recherchant des bénévoles...)
■ MARDI - 14H À 16H - AVEC ou SANS RDV

Association CLCV
(intervention dans le domaine du logement, assure la défense des locataires)
■ MARDI - 9H30 À 11H
■ VENDREDI - 14H À 15H30

AC Lille Métropole
(lutte contre le chômage et la précarité)
■ MERCREDI - 14H À 17H

CORIFF
(Collectif Régional pour l'Information et la Formation des Femmes) information, orientation, formation et accompagnement des femmes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
■ UN JEUDI / MOIS - 9H À 12H : sur RDV

Le Service de Médiation Familiale de l'ADSSEAD
(parents en rupture de liens avec la famille, grands-parents privés de leurs petits-enfants, la médiation familiale apporte information, aide et conseils)
■ 1^{ÈRE} JEUDI DU MOIS - 14H À 17H

L'école de consommateurs
Animée par l'association Léo LAGRANGE Consommation Nord (Partage d'informations, thématiques sur la consommation et la vie quotidienne...)
■ VENDREDI - 14H À 16H : Accès libre

L'atelier de recherche de logement
animé par la Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs
■ MARDI - 9H À 12H
- RDV et Infos au 03.20.22.76.21

LES SERVICES PUBLICS

Caisse de Retraite de l'Assurance Maladie
(pour toute information concernant vos droits, le calcul de votre retraite,...).
■ MARDI - 9H À 12H - 14H À 17H
- RDV et Infos au 08 21 10 59 59

Service Social Départemental
(permanence d'un travailleur social de l'UTPAS de Lomme Lambersart - Secteur Mont -à-Camp et Mitterrie).
■ Sur RDV au 03 20 85 30 60

Médiation Sociale
(règlement des litiges à l'amiable afin d'éviter l'engagement d'une procédure judiciaire).
■ PERMANENCE MARDI - 13H30 À 18H

Aide à la plume
(aide à la rédaction d'un courrier, pour compléter un imprimé, ...).
■ MERCREDI 9H - 12H,
■ VENDREDI 9H - 12H ET 14H - 18H
ET SAMEDI 9H - 13H

Conseiller à la Population
(conseil en matière d'accès au droit, accompagnement du public dans les démarches juridiques et administratives).
■ MERCREDI 9H - 12H
■ VENDREDI 9H - 12H ET 14H - 18H
ET SAMEDI 9H - 13H

ESPACE PARENTS

Espace Parents
(Ancien Lieu Ressource Parentalité)
Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation
■ MARDI 13H30 - 18H
ET TOUTE LA SEMAINE sur RDV.

Rencontres "Parents Thèmes"
Temps d'échange, de débat et de partage entre parents, autour d'un thème, avec l'intervention d'un professionnel spécialiste de la thématique choisie.
Une fois par trimestre, à la Maison du Citoyen.

INEOS : Nathalie EYPERT
Association Colline Acepp
Espace Parents
03.20.08.90.30
neypert@colline-acepp.com.fr

Ateliers parents/enfants
Découverte et pratique familiale d'une activité artistique ou culturelle. Ateliers ouverts aux parents accompagnés de leurs enfants de 0 à 13 ans (selon l'activité). Quatre ateliers sont proposés : cirque, arts plastiques et décoratifs, éveil sonore et le Club Ferme.
Inscriptions auprès de l'Espace des Parents et de la Ferme éducative.

"Cafés des parents"
Moments conviviaux d'échange et de partage d'expériences entre parents, autour d'un café.
Pour partager les questions et préoccupations concernant l'éducation et les relations avec les enfants. Trois groupes de parents animés par l'association ARPEJ Point Parents, dans les LCP des quartiers Délivrance, Mitterrie et Marais.